



## Zone de secours N.A.G.E. Tarification 2015

### TRANSPORTS EN AMBULANCE

0 à 10 km	Forfait de 61,63€
A partir du 11 <sup>ème</sup> km	6,16€ par kilomètre supplémentaire
A partir du 21 <sup>ème</sup> km	4,71€ par kilomètre supplémentaire
Electrodes	58,50€ par paire d'électrodes employées

N.B. : indexation annuelle

### PRESTATIONS DU SERVICE INCENDIE (hors situation de sauvetage, de calamité,...)

La durée des prestations tarifées à l'heure est égale au temps qui s'écoule entre l'heure de départ de la caserne et l'heure de rentrée à la caserne.

Toute prestation sera facturée sur base d'une heure minimum et toute heure commencée est intégralement due.

#### 1. Prestations forfaitaires :

Fournitures et placement de bâche (hors évènement calamiteux et catastrophe)	290€ / bâche
Avis sur plans, avis sur les permis uniques et permis d'environnement (hors première visite pour accueillante O.N.E.)	30€ (forfait) Visite et rédaction rapport : 75€/heure
Visites de prévention (hors première visite pour accueillante O.N.E.)	Frais administratifs 30€ (forfait) Visite et rédaction rapport : 75€/heure
Visites de contrôle des salles de spectacles et chapiteaux (sauf exonération décidées par le Collège de Zone et évènements organisés par une Commune)	30€ par mission (forfait)
Destruction de nid de guêpes	105€ (forfait) EXCEPTE si danger réel pour les personnes
Alarmes défectueuses	105€ (forfait)

#### 2. Prestations non-forfaitaires (cumulables)

- Travaux de secours techniques.
- Missions ponctuelles d'assistance aux autorités policières, judiciaires...
- Perte de chargement sur la voie publique.
- Travaux de pompage, effondrement cheminée, ...
- Lutte contre pollutions
- Inondations (hors situation calamiteuse)
- Distribution d'eau (sauf pénurie, sécheresse persistante,...)
- Autres...

#### Personnel :

Cadre supérieur (Officiers)	75€/heure
Cadre moyen (Sous-officiers)	50€/heure
Cadre de base (Sapeurs)	35€/heure

#### Matériel (hors déplacement) :

Utilisation de l'auto-échelle-auto-élévateur	115 €/heure
Auto-pompe, camion-citerne et autres véhicules dont la MMA est supérieure à 3500 kg	60 €/heure
Véhicules dont la MMA est inférieure ou égale à 3500 kg	40 €/heure
Utilisation de motopompes d'épuisement	8 €/heure
Utilisation de ventilateurs de fumées	8 €/heure
Groupes électrogènes 5 KVA portatifs	12 €/heure
Groupes électrogènes 25 KVA tractés	115 €/heure

#### Déplacements :

Auto-échelle et auto-pompe	2,50 €/km
Autres véhicules	1 €/km

#### Produits :

Le coût réel des produits utilisés est facturé, à l'exclusion des carburants et des lubrifiants. Les produits absorbants pour neutralisation d'un polluant: 17 € par 20 litres.

Service Finances ZONE DE SECOURS N.A.G.E. Rue des Bourgeois, 10 5000 NAMUR Tél : 085/ 31.04.57 Email : <a href="mailto:compta@zone-nage.be">compta@zone-nage.be</a>	<u>Centres de secours :</u>  Namur : 081/24.85.60 Andenne : 085/82.33.50 Gembloux : 081/61.20.60 Eghezée : 081/81.18.14
--	--